



Action MOB4

Installation de bornes pour voitures et vélos électriques

Contexte

L'industrie automobile belge s'engage activement dans le développement de véhicules électriques et hybrides, visant à les rendre accessibles au plus grand nombre en réduisant leur coût. Parallèlement, l'expansion d'un réseau structuré de points de recharge est essentielle pour encourager leur adoption. En ce sens, la Province de Liège, dans sa politique de mobilité durable, propose aux collectivités publiques l'acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides via une centrale d'achats, assortie de subsides.

En 2024, la Belgique a franchi le cap des 83 000 bornes de recharge publiques pour véhicules électriques, témoignant d'une augmentation significative par rapport aux 50 000 recensées l'année précédente. Dans cette dynamique, **notre commune a installé, grâce à un subside Pollec, 5 bornes de recharge publiques pour voitures électriques ou hybrides, ainsi que 6 bornes de recharge pour vélos.**

Pour connaître les emplacements précis de ces installations, nous vous invitons à consulter le site internet de la commune. Par ailleurs, 3 nouvelles bornes de recharge pour vélos électriques devraient être mises en service au cours de l'année 2025, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'une mobilité durable et responsable. Bien que le vélo à assistance électrique soit encore minoritaire parmi les deux-roues en Belgique, il connaît un succès croissant.

Actions restantes



- Installation de 3 bornes de recharge pour vélos à assistance électrique devant la gare d'Amay.

Situation actuelle :

Projet mis en place et finalisé en 2024. Seuls les 3 bornes de recharge pour vélos à assistance électrique devant la gare d'Amay doivent encore être installées. Le matériel est déjà en possession de l'administration communale.